

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en voie de visioconférence, le **mercredi 26 mai 2021** à compter de **18 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Est absente :

Madame Geneviève Braconnier, conseillère

**ADMINISTRATION**

**182-05-21**

**SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

**Considérant** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**Considérant** le décret numéro 679-2021 du 19 mai 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 28 mai 2021;

**Considérant** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**Considérant qu'il** est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de visioconférence;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**Que** le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie de visioconférence.

**ADOPTÉE**

**183-05-21**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

184-05-21

**APPEL D'OFFRES - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE L'AVENUE TERRY-FOX**

**Considérant** l'appel d'offres publié sur le Service électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la surveillance bureau et chantier et contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réfection de l'avenue Terry-Fox;

**Considérant** la réception d'une (1) seule soumission et les résultats obtenus suite à la pondération de ladite soumission par les membres du comité de sélection :

<b>Rang</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Note finale</b>
1	ARPO Groupe-conseil	182 652,45 \$	7.60

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par la firme ARPO groupe-conseil au montant de 182 652,45 \$, taxes incluses, celle-ci ayant obtenu la plus haute et la seule note finale des résultats de pondération, et ce, tel que précisé lors de l'appel d'offres de services professionnels.

**ADOPTÉE**

185-05-21

**AUTORISATION DE SIGNATURE - PLAN DE REMPLACEMENT CADASTRAL - RANG 2 EST**

**Considérant que** la Ville à déposer une demande auprès de la firme Eurovia afin que celle-ci lui permette d'acquérir une portion de terrain afin d'élargir le Rang 2 Est, et ce, au montant de 4 000 \$, taxes en sus;

**Considérant que** cette acquisition de terrain permettra l'implantation de poteaux électriques par Hydro-Québec;

**Considérant** le plan de remplacement cadastral préparé et déposé par Pascal Mercier, arpenteur-géomètre pour la partie du lot 6 354 789;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Querry

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold  
et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents pertinents au plan de remplacement cadastral pour la partie du lot 6 354 789, et ce, tel que déposé par Pascal Mercier arpenteur-géomètre dans son dossier S21-164, daté du 17 mai 2021.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer la promesse de vente à intervenir concernant l'acquisition par la Ville, d'une partie du lot 6 354 789 auprès de la firme Eurovia, au montant de 4 000 \$, taxes en sus, pour l'implantation de poteaux électriques par Hydro-Québec.

**ADOPTÉE**

## **EMBAUCHES**

186-05-21

### **SERVICE DES LOISIRS - ÉTUDIANTS 2021 - CAMP DE JOUR**

**Considérant qu'**un avis a été publié sur le site web de la Ville ainsi que sur le site d'Emploi Québec, concernant les emplois offerts pour la période estivale 2021;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'entériner** l'embauche de Marianne Ahier et de Marilou Cormier à titre d'animatrices pour le Camp de jour 2021.

**ADOPTÉE**

187-05-21

### **SERVICE DES LOISIRS - MONITEUR/SAUVETEUR**

**Considérant qu'**un avis a été publié sur le site web de la Ville ainsi que sur le site d'Emploi Québec, concernant un poste de moniteur/sauveteur à la piscine Bruce-Ritchie;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold  
et unanimement résolu :

**D'entériner** l'embauche de Stéphanie Blais à titre de moniteur/sauveteur pour le Service des loisirs

**ADOPTÉE**

188-05-21

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - JOURNALIER**

**Considérant qu'**un avis a été publié sur le site web de la Ville ainsi que sur le site d'Emploi Québec, concernant des postes de journaliers pour le Service des travaux publics;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'entériner** l'embauche de Jeremy Ferguson à titre de journalier pour le Service des travaux publics.

**ADOPTÉE**

### **DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT 1164-21**

La greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement pour le Règlement 1161-21 autorisant un emprunt pour les travaux de branchement du service d'aqueduc et d'égout et d'aménagement dans le secteur du Rang 2 Est, qui indique que la Ville n'a reçu aucune demande de la part des personnes habiles à voter.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Étant donné que cette séance se tient à huis clos, aucune question n'est soumise.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 18 h 35.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière